



Une année historique

Développement durable – Faits saillants

MOUVEMENT COLLECTIF



UNE ANNÉE HISTORIQUE ET STRATÉGIQUE

Cette année, la Société de transport de Montréal a franchi pour la première fois depuis 1947 le cap des 400 millions de déplacements, et enregistré des niveaux élevés de satisfaction de la clientèle.

2011 a aussi été marquée par le début de la mise en œuvre du *Plan stratégique 2020* de la STM. Le *Plan stratégique 2020* vient renforcer l'engagement de la direction envers le développement durable. De fait, le développement durable est devenu l'élément central de toutes les décisions.

Pour réaliser son Plan stratégique, la STM a identifié quatre conditions gagnantes : un financement dédié, indexé et récurrent, une gouvernance qui facilite la prise de décision et la réalisation des projets, un développement urbain favorable au transport collectif et la gestion des déplacements en auto solo.

Une contribution aux objectifs de réduction des émissions de GES

Le Plan stratégique propose de satisfaire les besoins de mobilité de la population en offrant le réseau de transport collectif le plus performant d'Amérique du Nord. Il vise une hausse de 40 % de l'achalandage et l'atteinte de 540 millions de déplacements en 2020, soit un transfert modal de 5 % de l'automobile vers le transport collectif.

Globalement, l'action de la STM aura pour effet d'éviter l'émission nette de 760 000 tonnes de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2020. La STM contribue ainsi activement aux objectifs de réduction des émissions de GES du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal. Ces objectifs sont respectivement de 20 % et de 30 % (par rapport à 1990), d'ici 2020.

Un financement qui porte fruit

La Politique québécoise du transport public (PQTC) a fourni à la STM un soutien financier considérable, puisé à même le Fonds vert du Plan d'action québécois 2006-2012 sur les changements climatiques. Conjugué au soutien financier de la Ville de Montréal, cet effort a permis de dépasser les objectifs d'augmentation de l'offre de service (25 % par rapport à 16 %) et de l'achalandage (11,4 % par rapport à 8 %) entre 2007 et 2011. À elle seule, cette augmentation représente des émissions évitées de 80 000 tonnes de GES pour 2011. Cela correspond à ce que la PQTC avait anticipé pour l'ensemble du Québec.

La réalisation du *Plan stratégique 2020* requiert un financement supplémentaire dès 2012. En 2020, ce besoin de financement s'élèvera à 262 M\$. La STM doit donc pouvoir compter sur une majoration des sources actuelles, voire la mise en place de nouvelles sources de financement dédiées, indexées et récurrentes.

En 2011, le gouvernement du Québec adoptait le *Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre*, qui prévoit dès janvier 2013 la mise en place d'un marché du carbone. Cela entraînera une forte augmentation des sommes allouées au Fonds vert, dont une bonne partie sera injectée dans le transport collectif.

L'aménagement du territoire, une condition gagnante du *Plan stratégique 2020*

À titre d'expert en transport collectif, la STM a déposé en septembre 2011 un mémoire dans le cadre de la consultation menée par la Communauté métropolitaine de Montréal sur le projet de *Plan métropolitain d'aménagement et de développement*. Elle y fait valoir qu'une des clés du succès d'une société de transport collectif tient à la configuration urbaine et à l'aménagement du territoire à desservir. Un système de transport collectif doit desservir un territoire à forte densité pour être efficace, rapide, ponctuel et pour offrir des tarifs abordables. À cet effet, la STM propose de densifier en priorité le territoire de l'île de Montréal.

À l'instar de l'agglomération de Montréal et de la Communauté métropolitaine de Montréal, la STM est d'avis que seule une approche globale et intégrée permet de développer le territoire de façon durable. En revitalisant et densifiant en premier lieu les zones situées autour des infrastructures et du réseau de transport collectif (TOD – Transit Oriented Development), cette approche contribue à limiter les coûts et les impacts environnementaux, économiques et sociaux. Au final, le modèle de développement préconisé améliorera la qualité de vie dans la région de Montréal.

À PROPOS DES FAITS SAILLANTS – La STM présente dans ce document ses principales réalisations de 2011. Les faits saillants sont reliés aux douze orientations du Plan d'action de développement durable 2007-2011, lesquelles sont regroupées sous trois grands axes d'intervention.

MOBILITÉ DURABLE

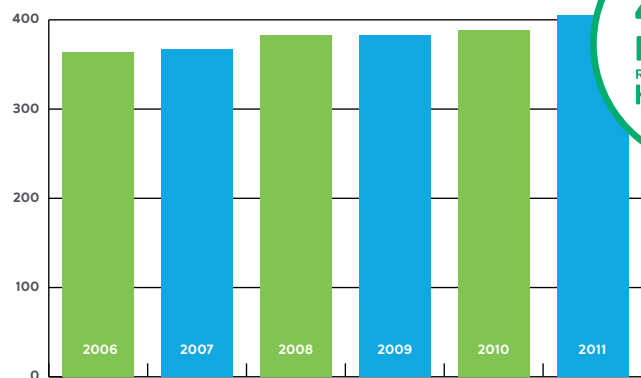
Les actions courantes ou planifiées qui visent à améliorer la mobilité des personnes en offrant des services optimisés de transport collectif, à contribuer au développement de la communauté montréalaise et à améliorer l'environnement et le cadre de vie.

Orientation 1

Contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et à l'amélioration de la qualité de l'environnement et du cadre de vie

- Offre de service : 162 millions de kilomètres parcourus, en hausse de 2,8 % par rapport à 2010. Depuis 2006, la croissance est de 25 % alors que la PQTC visait 16 %.
- Niveau d'achalandage : 404,8 millions de déplacements en 2011, en hausse de 4,2 % par rapport à 2010 et supérieur (2,9 %) à la cible prévue. Depuis 2006, la croissance est de 11,4 %. L'objectif de la PQTC de 8 % est dépassé.
- Bénéfice environnemental net lié à l'achalandage : 536 000 tonnes de GES évitées.
- Satisfaction globale de la clientèle : 89 %, une hausse de deux points par rapport à 2010.
- Hausse de 75 % de l'offre de service du réseau de nuit. La rapidité et la sécurité des déplacements ont été améliorées. Aussi, 95 % des résidents de l'île de Montréal ont aujourd'hui accès à une ligne de nuit à moins d'un kilomètre de leur résidence.
- Lancement d'un projet pilote de supports à vélos sur deux lignes de bus, soit les lignes 140 – Fleury et 180 – Salaberry. Ces lignes ont été choisies en collaboration avec Vélo Québec, notamment parce qu'elles croisent des pistes cyclables très fréquentées.

ACHALANDAGE DE LA STM
(MILLIONS DE DÉPLACEMENTS)



404,8
MILLIONS
RECORD D'ACHALANDAGE
HISTORIQUE

Orientation 2

Appliquer des mesures d'accessibilité universelle

- Nouveauté en transport adapté : acquisitions de minibus munis d'une suspension pneumatique pour un plus grand confort des clients et du chauffeur. En plus d'être climatisés, ils sont équipés d'un moteur à l'urée, comme tous les bus standards acquis depuis 2010.
- Nombre de déplacements en transport adapté : 2,86 millions, en hausse de 6,5 % par rapport à 2010. Entre 2007 et 2011, la croissance est de 45,5 %.
- Satisfaction globale de la clientèle du transport adapté : 93 %.
- Réaménagement des voitures de métro de première génération (MR-63). Parmi les objectifs : améliorer la visibilité des barres de préhension et augmenter la capacité d'accueil et le nombre de sièges réservés aux personnes à mobilité réduite.
- Aménagement des espaces dédiés aux personnes à mobilité réduite des voitures de métro de nouvelle génération (MPM-10) : essai en maquette avec des personnes en fauteuil roulant et prise en compte de leurs besoins.

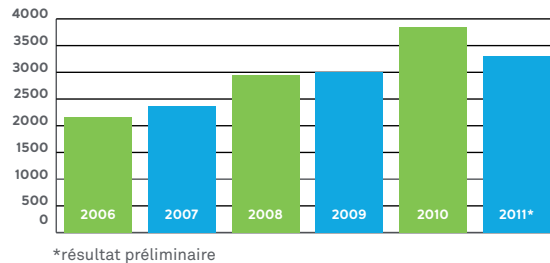


Orientation 3

Contribuer à la vitalité économique aux niveaux local, régional et provincial

- Maintien des excellentes notations de crédit – Moody's : Aa2 et Standard & Poor's : A+.
- Métro de la STM classé le plus productif du monde pour une troisième année consécutive, selon le balisage du Collège impérial de Londres.
- Nombre d'emplois soutenus par les acquisitions de biens et services : baisse de 14 % par rapport à 2010. Cette diminution est due en grande partie à la fin du programme de renouvellement du parc de bus (2007-2011).
- Travaux d'embellissement dans plusieurs stations de métro – réfection de trottoirs, asphaltage, peinture, aménagement paysager, nettoyage, installation de bancs. Une foule de petites améliorations très appréciées par la clientèle.
- Intégration des projets dans leur milieu : lors de la réfection du poste de ventilation mécanique Bélanger, revitalisation du parc avoisinant afin de mieux répondre aux besoins de résidents du quartier.

EMPLOIS SOUTENUS PAR LES ACQUISITIONS DE BIENS ET SERVICES (NOMBRE)



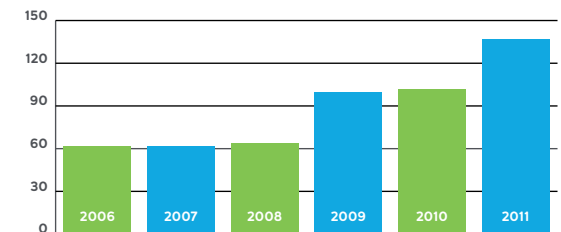
Orientation 4

Influencer le développement urbain pour mieux y intégrer le transport collectif

- Dépôt d'un mémoire soulignant l'importance de la densification du territoire et d'un financement adéquat du transport collectif, dans le cadre de la consultation menée par la Communauté métropolitaine de Montréal sur le *Plan métropolitain d'aménagement et de développement*.
- Création de sept nouvelles voies réservées totalisant 35,3 km, un record historique.
 - Louis-Hippolyte-La Fontaine : 4,6 km (en collaboration avec le ministère des Transports du Québec)
 - Boulevard Saint-Joseph : 4,8 km
 - Rue Saint-Patrick : 6,9 km (échangeur Turcot)
 - Rue Notre-Dame Ouest : 4,5 km (échangeur Turcot)
 - Rue Sherbrooke Est : 7,1 km
 - Autoroute 20 : 2,2 km (en collaboration avec le ministère des Transports du Québec)
 - Rue Jean-Talon : 5,2 km



VOIES RÉSERVÉES (KM)



Axe 2

GESTION DURABLE

Les actions que la STM accomplit ou entend accomplir pour réaliser toutes ses activités de façon responsable en prenant en considération leurs impacts sur l'environnement, la société et l'économie.

Orientation 5

Gérer les impacts sur l'environnement

- Plan de gestion des matières résiduelles dans le métro (PGMR Métro) : à la suite d'un projet pilote réalisé avec succès en 2010, déploiement dans toutes les stations de métro d'îlots de récupération multi-matières. Ces îlots sont installés près des aires de sortie et remplacent les poubelles et les bacs de récupération du papier sur les quais.
- Plan d'intervention global 2009-2013 sur les terrains contaminés : attribution du contrat d'évaluation environnementale (phases 1 et 2), de caractérisation et de décontamination de sites. Il comprend une dizaine d'interventions sur huit importants sites dont la STM est propriétaire.
- Installation d'un système de recirculation d'eau au laveur de bus au centre de transport Frontenac, s'ajoutant à celui déjà installé au centre de transport Legendre.
- Matières non dangereuses résiduelles : augmentation des quantités générées (de 6 836 à 7 689 tonnes) et des quantités récupérées (de 4 048 à 4 826 tonnes). Le taux global de récupération passe de 59 à 63 %. Ces résultats s'expliquent notamment par l'ajout de la récupération du plastique, du verre et du métal au PGMR Métro, l'augmentation du nombre de pneus de métro rendus en fin de vie utile et la comptabilisation du béton récupéré.
- Récupération de matières dangereuses résiduelles : 2 555 tonnes, une diminution de 3 % par rapport à 2010. Les quantités de boues issues de l'entretien des réseaux de drainage ont diminué en raison de l'application du programme d'entretien et d'une augmentation des quantités de matières solides récupérées par les balais-récurreurs.
- Consommation moyenne de papier par employé : 9 kg, résultat similaire à celui de 2010.

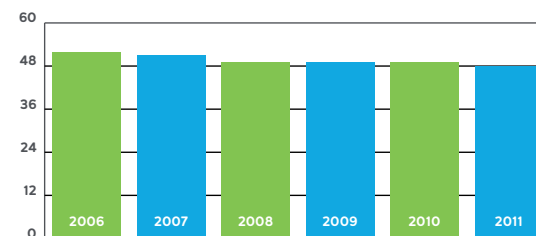


Orientation 6

Améliorer l'efficacité énergétique des actifs

- Réduction de GES grâce aux nouvelles technologies de bus : 6 061 t éq. CO₂, soit une amélioration de 19 % par rapport à 2010. Raisons : installation de programmeurs de transmission sur 404 bus et de ventilateurs électriques sur 239 bus, ainsi que l'utilisation de bus hybrides et l'addition de biodiesel dans le carburant des bus.
- Réduction de 7 % des émissions de GES par kilomètre-passager, par rapport à 2006. Raisons : hausse de l'achalandage et augmentation du nombre de bus dotés de nouvelles technologies.

ÉMISSIONS DIRECTES TOTALS DE GES PAR KM-PASSAGER (GRAMMES ÉQ. CO₂)



- Âge moyen du parc de bus : 4,4 ans en 2011, par rapport à 8,3 ans en 2006. Les nouveaux véhicules présentent une meilleure performance énergétique et environnementale (bus standards avec transmissions à programmation optimisée, filtres à particules, moteur à l'urée, etc.).
- Lancement d'un appel d'offres pour 160 bus hybrides.
- Annonce de deux projets pilotes d'électrification : mise en place d'un circuit touristique dans le Vieux-Montréal avec des midibus tout électriques ; mise en exploitation d'un autobus tout électrique grâce à l'installation d'un système de recharge rapide dans le parc Jean-Drapeau, sur l'île Sainte-Hélène.
- Véhicules de service : acquisition d'une quinzaine de véhicules éco-énergétiques, dont deux Chevrolet Volt. Ces véhicules contribuent de façon importante à la réduction des émissions atmosphériques.
- Remplacement de l'appareil permettant de réparer et de fabriquer les sabots de frein des voitures de métro. Résultats : réduction journalière de la consommation d'eau de 23 000 à 2 600 litres (89 %) et de la consommation d'électricité de 173 à 22 kWh (87 %).

Orientation 7

S'approvisionner de façon responsable

- Poursuite de la collaboration aux travaux de l'Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (www.ecpar.org). La STM est membre du conseil d'administration de cette organisation.
- Poursuite de la préparation d'un encadrement d'acquisition responsable et de guides pour employés et pour fournisseurs.
- Intégration graduelle de critères de développement durable dans plusieurs appels d'offres. Les appels d'offres du projet MPM-10 (infrastructures pour les nouvelles voitures de métro) comprennent des clauses concernant le développement durable.

Orientation 8

Planifier, concevoir et réaliser les projets en tenant compte de leurs impacts sur l'environnement, la société et l'économie

- Intégration de critères de développement durable dans le processus de gestion du portefeuille de projets. Résultat : en 2011, 56 % des projets en cours ont fait l'objet d'une évaluation sur le plan du développement durable.
- Décision de concevoir le nouveau centre de transport Stinson, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, selon la norme LEED Or. La mise en exploitation est prévue en 2013.

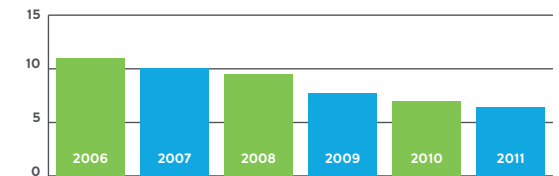


Orientation 9

Viser à ce que la STM soit reconnue comme un employeur de choix, tant par son personnel que par les chercheurs d'emploi

- Adoption par le Conseil d'administration d'une politique de santé-sécurité, traduisant l'engagement de la direction à poursuivre le développement d'une culture de santé-sécurité au travail.
- Taux de fréquence des accidents de travail : baisse de 8,6 %, comparativement à 2010. Depuis 2006, l'amélioration est importante, soit 41,8 %.
- Proportion du personnel appartenant à des minorités visibles et ethniques : 21 %, par rapport à 19 % en 2010. Effectif féminin : 24 %, stable.
- Distribution de la publication *Développement durable – faits saillants 2010* à tous les nouveaux employés.
- Campagne d'affichage faisant la promotion des emplois à la STM. Elle met de l'avant la qualité de vie, l'environnement et les nouvelles technologies.

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL



Axe 3

PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

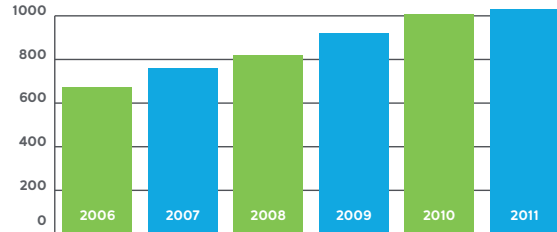
Les actions que la STM réalise pour assurer son leadership en matière de développement durable auprès de ses partenaires, et pour inciter son personnel, sa clientèle et la population en général à adopter des comportements de plus en plus responsables sur les plans environnemental, social et économique.

Orientation 10

Sensibiliser le personnel au développement durable

- Collecte de plus de 1 M\$ par les employés, remis à des organismes tels que le Réchaud-bus, Centraide, la Croix-Rouge, Partenairesanté-Québec et le Garde-Manger Pour Tous.
- Blogue d'Yves Devin, directeur général, à l'intention des employés : couverture de sujets en lien avec le développement durable, dont l'électrification des transports, la certification LEED Or du centre de transport Stinson et la journée En ville sans ma voiture.
- Défi Climat 2011 : classement au premier rang des entreprises québécoises qui y ont participé. Environ 2 300 employés de la STM se sont engagés, pour une réduction totale des émissions de 2 857 tonnes de GES.

DONS DISTRIBUÉS PAR LES EMPLOYÉS (K\$)



Orientation 11

Positionner la STM comme une entreprise responsable et engagée

- Prix Special Merit Award for Commitment to the Environment pour la deuxième année consécutive, remis par MetroRail de Milan. Ce prix souligne l'engagement de la STM envers le développement durable.
- Participation au mouvement de solidarité de la Grande Corvée pour les sinistrés de la Montérégie.
- Site MouvementCollectif.org : diffusion des gestes verts de la STM et présentation de Michel Labrecque, président du Conseil d'administration, sur l'électrification des transports.


Orientation 12

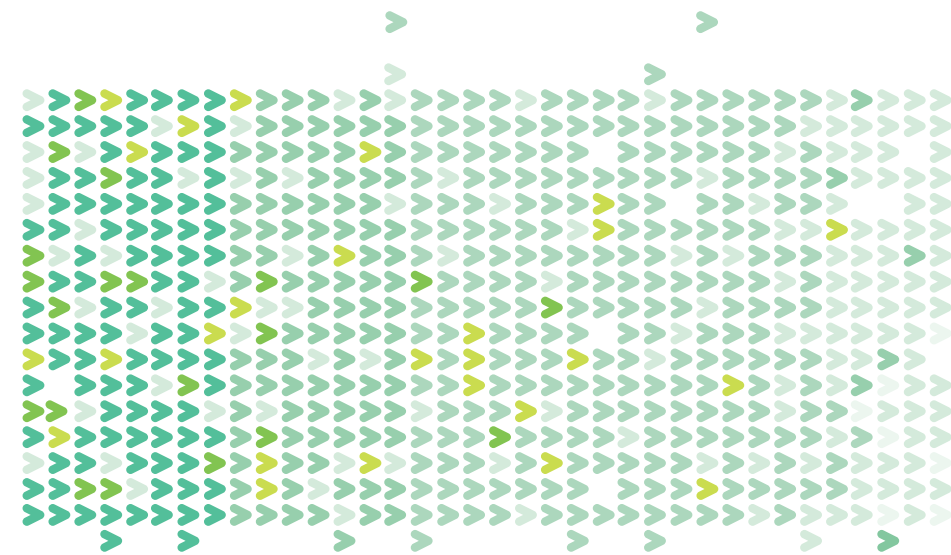
Agir en partenariat pour démontrer la contribution environnementale, sociale et économique du transport collectif et créer des alliances stratégiques

- Annonce du programme OPUS & Cie pour les entreprises. L'employeur participant promet de contribuer au moins 4,16 % du coût des titres de transport de ses employés. La STM s'engage à accorder le même pourcentage de réduction, jusqu'à concurrence de 10 %. Le ministère des Transports du Québec a bonifié ce programme pendant deux mois en offrant le 12e mois gratuitement.
- Lancement du programme CAMPUS pour les étudiants de l'Université de Montréal qui étudient à temps plein et qui habitent Montréal. Ceux-ci bénéficient d'un des meilleurs tarifs de transport collectif et ont un accès illimité au réseau de la STM.
- Association à plus de 100 événements (Igloofest, Grand Prix du Canada, U2, Tennis Canada, Féria du vélo, Osheaga 2011, etc.).
- Offre de service extraordinaire pour assurer le déplacement en transport collectif lors des spectacles de U2 et création d'un titre de transport spécial au prix de 5 \$.
- Tenue de plusieurs événements soulignant les 150 ans du transport collectif à Montréal sur le thème *150 ans et toujours vert*.



LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA STM

2005	Signature de l'engagement de la Charte de l'UITP		
2006	Premier Plan d'action 2007-2011		
2007			Intégration du développement durable dans la mission et dans le Plan d'affaires 2007-2011
2008			Responsabilité impartie à la Planification stratégique
2009			Rapport DD 2008
2010			<ul style="list-style-type: none"> • Politique DD • Rapport DD 2009 • Signature effective de la Charte de l'UITP
2011	Rapport DD 2010	Plan stratégique 2020	
2012	2 ^e Plan de Développement durable		



Version intégrale du *Rapport de développement durable 2011*, disponible en ligne uniquement, dès juin 2012 : www.stm.info/en-bref/rdd2011.pdf

Vous pouvez également consulter le Rapport d'activités 2011, le Rapport financier 2011 ainsi que le Budget et le Programme triennal d'immobilisations 2011-2013 sur notre site Internet.

Commentaires ou suggestions : dd@stm.info
 © Société de transport de Montréal
 Unité Développement durable, direction principale
 Planification stratégique

This document is available in English.

stm.info

